

Signature de la convention collective avec la Fraternité des policiers

C'est ce vendredi 21 avril 2017 qu'a eu lieu la signature de la convention collective avec la Fraternité des policiers et policières de Saint-Jean-sur-Richelieu. Celle-ci fixe les conditions de travail des employés membres du syndicat pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2020.

Étaient notamment présents M. le maire Michel Fecteau, la directrice du Service des ressources humaines Maude Clossey, le directeur général François Vaillancourt, le directeur du Service de police André Fortier et le président de la Fraternité des policiers et policières Éric Lebeau.



Sur la photo, le comité de négociation composé de :
Assis de g. à d. : François Vaillancourt, Éric Lebeau, Michel Fecteau.
Derrière de g. à d. : André Fortier, Nadeige Marton, Maude Clossey, Louise Piché, Claude Gagnon, Daniel Sylvain et Éric Bédard.